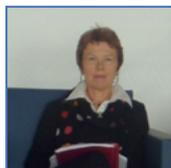




Universités & Territoires



sommaire n° 83 - 1 & 2 décembre 2012 - Colloque AVUF à Montpellier

2 Séance d'ouverture : Hélène Fiorasso et Lesley Wilson. **3/4** Exposés introductifs : L'Europe universitaire. **5/6** Table-ronde n°1 : Tour d'Europe. **7** Synthèse et témoignages. **8/9** Ouverture et bilan : La mobilité, une véritable valeur ajoutée. **10/11** Table-ronde n°2 : Réalités et difficultés **12/13** Table-ronde n°3 : L'Europe en mouvement. **14** Quelques conclusions. Clôture.

Accueillir

par Hélène Mandroux, présidente de l'AVUF et maire de Montpellier

C'est un réel plaisir pour moi, doublé d'une sincère émotion, de vous avoir reçu « à la maison ». Quand je dis « à la maison », je devrais dire dans la nouvelle maison de tous les Montpelliérains, car cet Hôtel de Ville vient tout juste d'être inauguré. Je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des parties prenantes de ce séminaire sur le « rôle des villes dans l'action de l'Europe universitaire », et tout particulièrement aux représentants de l'Association des Maires des Grandes Villes

de France (AMGVF), de la Conférence des Présidents d'Universités (CPU) et des villes de Heidelberg, Magdebourg et Pérouse.

La ville de Montpellier a bâti sa propre histoire sur la tradition de l'accueil, et s'est enrichie des différentes civilisations qui se sont succédées ici au fil des siècles du fait sa tradition universitaire. La ville compte aujourd'hui près de 260 000 habitants au cœur d'un bassin de

vie de plus de 500 000 habitants. Capitale du Languedoc-Roussillon, elle est la 8ème ville de France. Montpellier est une ville jeune, car un habitant sur quatre a moins de 25 ans. Notre cité compte près de 70 000 étudiants. Mais aussi 2300 chercheurs, 5 universités, 7 écoles d'ingénieurs et grandes écoles, 1 génopôle et 2 pôles de compétitivité. Notre ville a été retenue parmi les premières au titre du Plan Campus, dont l'objectif est de faire émerger en

France douze pôles universitaires d'excellence de niveau international, et de tendre pour cela vers une université unique Montpellier-Sud-de-France.

Ces deux journées d'échanges, dont *Universités & Territoires* publie la synthèse, sont l'aboutissement d'un travail lancé par l'AVUF en 2009 lors du 10ème anniversaire du processus de Bologne. Notre association considère que les villes universitaires peuvent jouer un rôle déterminant dans la construction de cette Europe de l'enseignement supérieur. En effet, ces villes disposent de leviers d'action importants pour la mobilité des étudiants et des chercheurs, et ce pour de multiples raisons :

- Elles ont la responsabilité de l'organisation urbaine, de l'accueil et du cadre de vie.
- Elles peuvent de façon privilégiée assurer des liaisons entre les acteurs du savoir et les acteurs socio-économiques.
- Elles peuvent tisser entre elles des échanges plus soutenus s'appuyant notamment sur leurs jumelages, favorisant ainsi la mobilité des étudiants.
- Elles développent de façon croissante, à des niveaux divers selon les pays, des relations stratégiques avec leurs universités, à la fois dans leur ancrage local et dans leurs ambitions internationales.

En tant que présidente de l'AVUF, j'ai souhaité élargir nos travaux hors de nos frontières en les ouvrant d'abord sur l'Europe puis sur l'Euro-Méditerranée. Ce séminaire constitue donc une première étape. Je vous souhaite une excellente lecture. ■



Universités & Territoires

Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@crouitch.com • Rédaction : PCC, Bruno Martin, François Perrin, redaction@sarlpcc.com • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - PCC • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Renaudin, Jérôme Sturla, François Rio • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



L'université est une chance. Saisissons-la



L'Europe, premier horizon

L'AVUF a organisé ce colloque européen en partenariat avec l'Association des maires des grandes villes de France (AMGVF), la Conférence des présidents d'université (CPU), la ville de Montpellier, les lettres Universités & Territoires et EducPros. Les interventions d'ouverture, les échanges de pratiques ou les perspectives d'actions plaident pour l'Europe et le développement de la mobilité universitaire. Ce compte-rendu démontre par la richesse des interventions que l'Europe apparaît comme un premier horizon.

Séance d'ouverture

Élévation et intégration

Geneviève Fioraso, députée de l'Isère et représentante l'AMGVF, et Lesley Wilson, secrétaire générale de l'EUA, saluent l'initiative de l'AVUF pour ce premier colloque européen des villes universitaires.

« COO... PÉTITION »

Geneviève Fioraso souligne que « *vues de Shanghai, les villes de Lyon ou Montpellier sont bien petites.* » Il lui apparaît nécessaire d'analyser enjeux, chantiers et évolutions avec recul et stratégie. Quels sont les enjeux pour les grandes métropoles françaises et européennes ?

La députée rappelle que « *la stratégie UR 2020 qui a pour objectif de développer une croissance « intelligente, durable et inclusive » s'est fixée l'amélioration des niveaux d'éducation en portant à 40% la proportion des personnes de 30 à 34 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.* » La France est aujourd'hui à 25%, alors que le Danemark est à 44%. « *L'élévation du niveau de formation est un enjeu décisif.* »

Geneviève Fioraso revient également sur « *les 250 000 décrocheurs de l'enseignement supérieur qui constituent un enjeu essentiel pour les collectivités.* » D'autres enjeux, comme l'adaptation des offres de logement aux usages des étudiants, lui apparaissent stratégiques pour « *le rayonnement des villes en termes d'attractivité.* » Enfin, elle plaide, à propos des investissements d'avenir en France, pour le concept de « *coopétition* », c'est à dire l'acceptation de la compétition dans une synergie de coopération partenariale. Elle considère que « *les collectivités ont par exemple un rôle à jouer dans le rapprochement universités/grandes écoles.* »

INTEGRATION

La construction de l'Europe universitaire est importante notamment face aux défis à venir pour l'enseignement supérieur. Pour illustrer ces défis, Lesley Wilson fait part d'une demande récente de l'Université de Macao (Chine, première université d'enseignement occidental établie en Asie) de pouvoir bénéficier d'un partenariat avec des établissements européens pour la mobilité étudiante.

Les universités européennes n'ont plus seulement une mission de formation et de recherche. Elles doivent intégrer une troisième mission, « *d'intégration dans leur environnement* ». Il est nécessaire qu'elles aient « *une couleur de plus en plus internationale* » pour répondre aux besoins des villes et de la société qui les entourent. On assiste aujourd'hui au développement des coopérations internationales, poussées par les grands défis de la recherche, le processus de Bologne et la mobilité de la communauté universitaire.

Pour la période 2014-2020, le programme de la communauté européenne prévoit une hausse conséquente (+ 70%) de son budget dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche. La mobilité croissante va prendre place dans un contexte économique difficile qui nécessitera de nouveaux partenariats locaux et européens. Le Conseil Européen de l'Education, réuni le 28 novembre 2011, a d'ailleurs réaffirmé sa volonté d'atteindre 20% de mobilité à l'horizon 2020. Le prochain sommet de Bologne aura lieu à Bucarest en avril 2012, et mettra aussi à l'honneur la stratégie de mobilité dans le supérieur. ■



Geneviève Fioraso est Députée de l'Isère depuis 2007, adjointe au maire de Grenoble chargée de l'économie, de l'Université et de la recherche et 1ère vice-présidente de la communauté d'agglomération Grenoble-Alpes Métropole depuis 2001 en charge de l'université et la recherche, l'innovation, l'économie. Elle intervient aujourd'hui au titre de l'Association des Maires des Grandes Villes de France (AMGVF), présidée par Michel Destot.

Info+
<http://www.grandesvilles.org>



Lesley Wilson est secrétaire générale de l'EUA (European University Association) depuis 2002. Diplômée de l'université de Glasgow et de l'Institut des Hautes Etudes Européennes de l'université de

Strasbourg, elle débute sa carrière en tant que membre de l'équipe scientifique du German Science Council à Cologne, avant de s'installer à Bruxelles en 1988 pour rejoindre le Bureau ERASMUS récemment créé. Elle a ensuite exercé de nombreuses autres responsabilités : directrice du bureau EC TEMPUS, directrice de la Science Policy Unit au sein de la Fondation européenne pour la Science à Strasbourg et directrice du Centre Européen pour l'Enseignement Supérieur à Bucarest (UNESCO-CEPES).

Info+
<http://www.eua.be>

L'Europe universitaire

Du côté des universités françaises, avant les années 1990, les relations internationales étaient plus des relations entre professeurs et entre disciplines que de véritables stratégies internationales d'universités. En France, il n'y avait alors que des services de relations internationales destinés à organiser la mobilité des enseignants-chercheurs plutôt qu'une coopération internationale avec une mobilité étudiante à grande échelle. Elles intéressaient les universités car la recherche était internationale (ce qui était moins vrai pour les sciences sociales ou humaines). Les établissements étaient ignorés dans le tissu territorial et n'étaient pas utilisés comme des outils de rayonnement international dans les villes universitaires et leurs antennes délocalisées.

Compte-rendu

Contexte et enjeux

Les exposés introductifs d'Olivier Rey et Jean-Marie Boisson retracent l'histoire de la construction de l'Europe universitaire et définissent les enjeux actuels.

RAPPEL HISTORIQUE

Olivier Rey rappelle que « si l'on se pose aujourd'hui la question de mieux relier les services de la ville à la communauté universitaire, c'est bien parce que, dans les années 1960 et 1970, on a mis les sites universitaires le plus loin possible des centres-villes », suite aux événements de mai 1968. A posteriori, ces choix peuvent être considérés comme des erreurs historiques.

Au niveau de la stratégie européenne, la Commission européenne était très peu tournée vers l'enseignement supérieur. « L'idée d'une Université européenne avait été envisagée, après la Seconde guerre mondiale, mais avait été rejetée par les États (no-

tamment par le Général de Gaulle), au nom du maintien des souverainetés nationales. » Une première expérimentation n'avait pas réussi à aller plus loin que la création de l'Institut de l'Université européenne à Florence (lancé en 1972).

C'est dans les années 1970, avec la compétence « formation professionnelle », que l'Europe va intervenir peu à peu dans l'enseignement supérieur. Dans les années 1980, on assistera ensuite au lancement des programmes Erasmus (European Region Action Scheme for the Mobility of University Students) et Eurydice (Réseau d'information sur l'éducation en Europe, partie du programme communautaire Socrates). Ces deux programmes ont participé progressivement à la construction d'une culture européenne commune en matière d'enseignement supérieur, et plus largement en ce qui concerne l'éducation en général.

L'ESPACE EUROPÉEN DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 1991, un mémorandum fait des propositions sur l'harmonisation de l'enseignement supérieur en Europe. Il sera lui aussi rejeté pour les mêmes raisons que dans les années 1950. Le traité de Maastricht, signé en 1992, ne concerne pas directement le supérieur mais indique que la Commission européenne peut intervenir en soutien de l'action des États-membres de l'UE. Parallèlement, « il y a une montée en puissance de l'idée « d'économie et de société de la connaissance » en Europe. »

Dans ce contexte, à la fin des années 1990, on lance l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (conférence de la Sorbonne, 25 mai 1998). « Claude Allègre, alors ministre de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie dans le gouvernement de Lionel Jospin, se sert du prétexte du soi-disant anniversaire de la Sorbonne pour lancer une initiative européenne en matière d'enseignement supérieur. »

[suite page 4](#)



Olivier Rey est responsable du service Veille et Analyses de l'Institut français d'éducation (ENS de Lyon). Il a exercé de nombreuses responsabilités dans le monde étudiant, avant un parcours professionnel au sein du monde universitaire, d'abord comme observateur (expertise et journalisme) puis comme acteur. En charge du plan social étudiant dans le cabinet du ministre Claude Allègre (1997-1998), il a ensuite pris en charge la mission communication et Internet de l'Agence de mutualisation des universités (1999-2002).



Jean-Marie Boisson est diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, Docteur en Sciences Économiques (Paris Panthéon-Sorbonne), Agrégé des Facultés de Droit et de Sciences Économiques. Il est titulaire d'une Chaire Jean Monnet en Économie de l'intégration européenne. Il est par ailleurs membre élu de l'Executive Board du Groupe de Coimbra, et actuellement professeur émérite à l'Université Montpellier 1.

Repères



29 États signataires à Bologne en juin 1999, 47 en 2011.

Exposés introductifs



« Pour aller plus vite, on décide alors de contourner la Commission européenne », témoigne Olivier Rey. De nombreux États européens sont alors sceptiques. Paradoxalement, ce sont plutôt des petits pays européens qui sont les premiers à signer la charte.

29 États signataires vont finalement se retrouver à Bologne pour signer une déclaration. Le premier objectif consiste à définir des objectifs partagés (crédits de formation, principes de mobilité, assurance qualité). Des principes de fonctionnement sont également posés, avec des conférences régulières et un groupe permanent de suivi (depuis 2003), permettant de réintroduire la Commission européenne dans le processus. Une gouvernance originale mêle des états, des universités, des associations professionnelles, des étudiants, ainsi que la Commission.

OBJECTIFS ATTEINTS

En 2010, ce processus a abouti car les objectifs, tels qu'on les avait envisagés, ont été quasiment atteints. Partout (Amérique du sud, Asie, Afrique, etc), on parle aujourd'hui du Processus de Bologne. « C'est devenu une référence, une marque, un modèle qui compte à l'international. » Il subsiste toutefois des zones d'ombres, en particulier « les pratiques nationales sont trop souvent restées... nationales ». Entre la priorité de l'Europe via la stratégie de Lisbonne (préparer la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance) et la logique de Bologne, il y a eu de nombreuses confusions (création d'universités européennes, tentatives de classification des universités entre proximité et dimension internationale, etc).

En conclusion, Olivier Rey cite le premier président et fondateur de l'European Universities Association (EUA), Eric Froment, qui est français : « Tous les acteurs ont connaissance du Processus de Bologne et de ses objectifs, tous l'oublie en lançant des actions non coordonnées ou incohé-

rentes ». Cette phrase lui apparaît un avertissement significatif qui pose une question : quand on parle d'eupéanisation, parle-t-on de globalisation continentale ou internationale ? Le jeu des coopérations se fait-il en Europe ou à l'échelle mondiale ?

STRUCTURATION EN RESEAUX

Jean-Marie Boisson évoque les tentatives de structurations en réseaux des universités européennes. Pour cela, il illustre son propos au travers de l'exemple du « Groupe de Coimbra ». A travers 23 pays, il s'agit d'un réseau de quarante universités européennes (l'appartenance au groupe étant sélective) qui ont toutes un profil très caractéristique. Leurs quatre principaux points communs sont les suivants :

- une dimension « historique » d'universités prestigieuses ;
- une pluridisciplinarité, avec une large palette de facultés ;
- un haut niveau de recherche et d'enseignement ;
- un lieu d'implantation hors des capitales européennes, ce qui leur confère un rôle socio-économique important dans leur ville et leur région.

Jean-Marie Boisson explique que la création et le développement de programmes a incité l'émergence de partenariats et contribué à une véritable « valeur ajoutée » pour le développement économique. Ceci a eu comme conséquence la création de réseaux d'universités dans un cadre européen élargi, visant des objectifs de collaboration scientifique et pédagogique, d'échanges d'étudiants et d'enseignants, de montages de projets de recherche et de participation aux réflexions politiques. Les principaux réseaux, en dehors du Coimbra Group sont : EUA (European Universities Association), LERU (Ligue of European Research Universities), UNICA et un douzaine d'autres à dimension disciplinaire ou géographique. ■

« Il est essentiel pour les acteurs de savoir s'ils veulent mutualiser à échelle européenne ou privilégier une course à l'excellence au niveau international. »

Olivier Rey

« L'Europe, bien qu'elle n'ait qu'une compétence limitée en matière de recherche et pas de compétence en matière d'éducation, a développé d'importants programmes de financement. »

Jean-Marc Boisson

Tour d'Europe

Cette première table-ronde animée par Jean-Paul Domergue, du Cabinet Sup'Conseil apporte de nombreux éclairages, avec les témoignages de Fabio Raspadori (Pérouse), Christian Louit (Aix-en-Provence), Danièle Herin (Montpellier), Klaus Putcha (Magdebourg), Béatrice Barruel (Orléans) et André Domin (Heidelberg). Ce premier tour d'Europe montre les spécificités territoriales et culturelles, les innovations universitaires et les synergies européennes.



Compte-rendu

Villes et universités en Europe

Les villes n'ont pas les mêmes fonctions et rôles vis-à-vis de l'enseignement supérieur, selon qu'elles se situent dans des pays entièrement décentralisés, ou à l'inverse particulièrement centralisé. Ainsi, plusieurs termes peuvent revêtir différentes réalités en fonction des pays et des acteurs.

MAGDEBOURG, RENDRE LE TERRITOIRE ATTRACTIF

Magdebourg est une ville de l'Est de l'Allemagne qui compte 230 000 habitants. Elle fait partie de ces villes au passé industriel qui ont souffert de forts taux de chômage dans les années 1990. Face à la conjoncture, l'avenir se dessinait donc au sein de la recherche et de la science, ce qui a poussé la ville à développer son université. Fondée en 1993, l'Université Otto von Guericke de Magdebourg (OvGU) est l'une des plus jeunes universités allemandes, forte de près de 13 000 étudiants répartis au sein de 9 facultés. Son jeune âge permet visiblement aux acteurs de travailler plus facilement ensemble. Klaus Putcha précise que « *tout est mis en oeuvre par les collectivités territoriales pour rendre le territoire attractif. Toutefois, la collectivité ne paye pas pour l'université, c'est l'Etat qui s'en charge.* »

PÉROUSE, TRAVAILLER EN AMONT

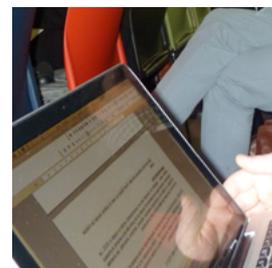
Fabio Raspadori est responsable d'une association d'établissements d'enseignement supérieur à Pérouse, en Italie. L'Université occupe une place importante dans la Ville. De nombreux accords sont signés avec des établissements en Europe et partout dans le monde. « *La mobilité étudiante est limitée au sein de l'Université de Pérouse (Università degli studi di Perugia), avec un peu moins de 500 étudiants qui partent en mobilité sortante (sur un total de 30 000 étudiants).* » Comment arriver à 20% de mobilité en 2020 ? Un exemple d'action est donné : le projet « *Window on Europe* », donne l'opportunité à des étudiants de publier

des articles dans le journal local (avec l'appui de professeurs et de journalistes) pour communiquer sur ce qu'il se passe en Europe. D'autres universités de la région centrale de l'Italie ont repris ce projet, et éditent un journal mensuel sur l'Europe et ce qui touche à la vie quotidienne des citoyens. Pour M. Raspadori, « *il faut surtout travailler en amont sur l'identité de l'Europe, pour qu'elle ne soit pas un frein à la mobilité.* » Dans ce projet de journal local par exemple, on trouve une double page qui essaie de régionaliser les activités européennes (entretiens avec des experts, des maires, des élus, etc). Si une telle initiative était portée à l'échelle européenne, elle pourrait devenir un outil efficace pour créer et développer la mobilité.

AIX-EN-PROVENCE, LES COLLECTIVITES PARTENAIRES

À Aix-en-Provence, Christian Louit est élu délégué aux Universités. Pour cet ancien président d'Université, « *l'enseignement supérieur est un véritable enjeu, au-delà de l'image jeune et dynamique que cela peut conférer à la ville.* » Beaucoup de villes universitaires récentes ont des politiques dynamiques contrairement aux villes historiquement « du supérieur » qui se reposent souvent sur leurs lauriers. Les difficultés de coopération dans l'enseignement supérieur ne viennent pas forcément, selon M. Louit, des administrations territoriales. Dans la relation collectivités-universités, il met en avant « *la puissance des présidents issus de la loi LRU, qui tend à leur faire perdre parfois le sens des réalités. Sous couvert de l'autonomie, ils considèrent qu'ils sont libres de faire ce qu'ils ont envie de faire indépendamment de l'impact que cela peut avoir sur le territoire et les collectivités qui les accueillent.* » Il cite en exemple le Plan Campus qui a pu avoir des conséquences sur les politiques territoriales. Les universités doivent concevoir « *les collectivités territoriales comme des partenaires avec lesquels on travaille, et pas seulement comme des tiroirs-caisses que l'on va solliciter quand on a besoin d'argent.* »

suite page 6





HEIDELBERG, LA MOBILITÉ UN ÉLÉMENT CLEF

« Heidelberg est une ville universitaire allemande qui compte 145 000 habitants et environ 28 000 étudiants », explique Andre Domin. La Ruprecht-Karls-Universität Heidelberg a fêté son 625ème anniversaire en 2011. On peut surtout observer « une mobilité à travers les limites fédérales ». Les étudiants sont nombreux, la tradition universitaire est ancienne et Heidelberg bénéficie d'une attractivité évidente. Le problème actuel est la gestion des étudiants, plus nombreux dans le nouveau système scolaire allemand (avec un passage de 13 à 12 ans de scolarité). La mobilité est un élément clef à Heidelberg, un facteur de succès pour l'université même si la vie est l'une des plus chères d'Allemagne. Andre Domin souligne également « l'importante mobilité entre Länder. »

ORLÉANS ET SON UNIVERSITÉ

Béatrice Barruel est conseillère municipale et vice-présidente de l'agglomération en charge des questions d'enseignement supérieur et de recherche. Elle est également présidente de l'ESAD (école d'art orléanaise). L'enseignement supérieur orléanais présente un paradoxe : Orléans est une ville historiquement universitaire (1306), mais son université actuelle a vu le jour dans les années 1960. Les campus sont actuellement en périphérie urbaine et n'ont pas facilité l'intégration des étudiants dans la ville. Elle avoue elle-même qu'« Orléans est une ville qui a une université mais pas une ville universitaire ». L'un des objectifs des élus était de « faire revenir l'université en centre-ville ». Un bâtiment de prestige, en plein centre-ville d'Orléans. Dans un second temps, le CPER 2007-2013 prévoit l'implantation d'un nouveau campus en centre. Ce second bâtiment accueillera à terme le Service Relations Internationales de l'université, ainsi que l'association « Studium » (accueil international de chercheurs associés en Région Centre).

MONTPELLIER ET LE RETOUR ÉCONOMIQUE

Selon Danièle Herin, les recherches fondamentales doivent rester au plus haut niveau pour provoquer des retombées économiques sur un territoire. Elle apporte des réponses sur l'apport des collectivités locales sur le domaine scientifique, estiment qu'une collectivité locale doit bénéficier d'acteurs économiques du plus haut niveau possible en jouant sur l'attraction des entreprises, la mise à disposition de terrains, en réfléchissant sur la place des PME et des start-ups, etc. Par exemple, un accueil d'entreprise est organisé sur l'Université Montpellier-2 depuis quelques années, mais les collectivités devraient sûrement en prendre le relais. Jacques Touchon, maire-adjoint à Montpellier, profite de ce débat pour apporter son témoignage sur la relation entre la Ville et l'Université : « les start-ups trouvent dans cette relation un accueil naturel pour leur essor. »

ÉCHANGES

Olivier Rey s'interroge sur la relation entre mobilité et aspect matériel. « En France, on a souvent dit qu'on était déficient dans l'accueil des étudiants étrangers. Les étudiants en mobilité entrante ne payant pas des frais d'inscription très élevés, on peut penser qu'on ne leur procure pas un service de qualité en échange. Cela peut venir d'un déficit d'idéologie européenne de la part de la communauté universitaire française. » Alain Touchon souligne également, au risque de ne pas être politiquement correct, « les effets pervers, avec la naissance de l'Université de Nîmes à moins de 30 kilomètres de celle de Montpellier. » Faustin Aissi, élu de Lille-Métropole Communauté urbaine constate sur son territoire que cette diversité n'a pas créé de concurrence stérile, mais a permis aussi de développer des niches universitaires. ■

Roanne 2012



Cet événement constitue sans aucun l'un des projets phare du campus roannais pour 2012. C'est la première fois qu'un programme intensif Erasmus est organisé par l'Université Jean-Monnet.

Du 12 au 22 mars 2012 à Roanne, le Pôle d'Accueil International Roannais (PAIR) de l'Université Jean-Monnet organise un programme intensif européen. Cinq universités européennes (Allemagne,

Autriche, Estonie, Finlande, République Tchèque) sont partenaires de cette initiative qui a pour thème « travailler au sein d'une équipe multiculturelle », avec une quarantaine d'étudiants et une douzaine d'enseignants de l'UE. Il s'agit, d'une part, de travailler sur la cohésion de groupe à l'échelon international, et d'autre part, de partager cultures et traditions. Pour donner au projet un écho social, Grand Roanne Agglomération propose de repérer et de communiquer sur toutes les autres initiatives du territoire ayant une dimension européenne. Pour assurer un volet économique, la CCIT du Roannais organisera des visites d'entreprises et des conférences avec des professionnels experts. « Bel exemple de capitalisation territoriale ! » souligne Johanna Ruget, Responsable Service Enseignement supérieur & formations Grand-Roanne Agglomération.

Cette initiative démontre également comment, grâce au soutien de son université de tutelle, mais aussi des collectivités locales, du monde économique et de la Région Rhône-Alpes, un campus délocalisé dans une ville moyenne peut porter des projets ambitieux de niveau européen.



Synthèse

Bilan et perspectives

Lesly Wilson a la difficile tâche d'effectuer la synthèse de cette première journée de débat. La Secrétaire Générale, European Universities Association (EUA) tire ainsi les premiers enseignements.

L'ACCÉLÉRATION DES CHANGEMENTS

Elle constate que « *les universités françaises changent très vite.* » Il y a eu successivement la mise en place des pôles de compétitivité (regroupements locaux d'entreprises, d'établissements d'enseignement supérieur et d'organismes de recherche), puis les PRES (Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur) ayant des compétences dans le domaine des études doctorales et aussi de l'international. La LRU (loi relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) a enfin donné une autonomie plus accrue aux universités.

LA QUESTION DES FINANCEMENTS

« *Les présidents d'Université ont reçu plus de compétence mais n'ont pas toujours les moyens de les utiliser.* » Ces universités autonomes sont censées avoir plus de différenciation dans leurs moyens de financement. Partout en Europe, ces questions de financement sont omniprésentes. En Allemagne par exemple, cela pose la question des différences entre les universités, plutôt que des tentatives de coopérations.

RÉGIONS DE LA CONNAISSANCE

On observe de plus en plus de concurrences entre les universités à l'échelon national, ce qui ralentit parfois « *leur développement en commun.* » Dans le même temps, la place des collectivités locales est compliquée. Ce qui est intéressant en France, c'est le concept de « *régions de la connaissance.* » « *Ce programme vise en effet à renforcer la compétitivité régionale en s'appuyant sur la recherche et l'innovation dans un territoire donné. Les acteurs ont donc une nécessité à travailler ensemble.* »

TRAVAILLER ENSEMBLE

Le problème de l'identité européenne et de l'Université globale est difficile à appréhender : quelle est la part de notre identité européenne dans ce que l'on fait ensemble ? Il faut savoir comment on peut intégrer les universités dans les villes, mais, dans le même temps, comment penser et imaginer la mobilité internationale. ■

Témoignages

■ Sandrine Dickel apporte un éclairage au nom de l'agence Europe-Education-Formation France (2E2F).

L'agence, située à Bordeaux, assure un rôle de gestionnaire de projets et un rôle d'information et de conseil pour les programmes européens. Elle profite de ce séminaire pour rappeler l'importance pour les collectivités territoriales de Comenius. « *Le programme Comenius vise à favoriser les échanges entre les établissements scolaires en Europe, de la maternelle au lycée. À travers les partenariats Comenius Regio, la Commission a souhaité impliquer plus fortement les collectivités territoriales. Ce sont elles qui portent ces projets bilatéraux, montent les dossiers de candidature et mobilisent instances éducatives et acteurs issus des réseaux d'éducation informelle.* »

Info+

<http://www.europe-education-formation.fr/comenius-regio.php>

■ Florian Chapey, président de ESN France (Erasmus Student Network), fait remarquer qu'il ne faut pas « *distinguer les étudiants sortants et entrants dans les actions menées par les collectivités territoriales.* »

La mobilité amène la mobilité ! Les associations étudiantes, notamment les associations locales d'ESN, peuvent agir avec les étudiants internationaux dans les domaines du social, de l'éducation, de l'environnement et de l'action culturelle. Il est assez facile de faire intervenir des étudiants internationaux dans les lycées pour partager leur expérience, ou encore donner un peu de temps pour découvrir un milieu différent du milieu scolaire (associations d'entraide, acteurs de l'action humanitaire, etc). De nombreuses prises de paroles prouvent que de diverses actions sont envisageables mais ne peuvent se faire sans les étudiants internationaux, les associations étudiantes et les enseignants.

Info+

<http://www.ixesn.fr/>



Véritable valeur ajoutée

Ulrich Teichler est professeur à l'université de Kassel en Allemagne, et assure depuis seize ans les fonctions de directeur de l'International Centre for Higher Education Research (anciennement « Centre for Research on Higher Education and Work »). Il a été expert auprès de l'OCDE pour les politiques d'éducation dans plusieurs pays. Ses domaines de recherche portent principalement sur les relations entre les systèmes de l'éducation et de l'emploi, les modèles institutionnels de l'enseignement supérieur, la politique en matière d'éducation et les conséquences des programmes de mobilité et de coopération internationales. Il a publié de nombreux ouvrages et tenu diverses conférences sur ces sujets.

Ouverture

Jacques Touchon, Maire-Adjoint de Montpellier délégué aux Universités, prône une conception moderne des relations entre universités et territoires.



« Il s'agit de mettre la ville dans le campus et le campus dans la ville. »

C'est dans cet esprit que la Ville de Montpellier a lancé l'Agora des savoirs « afin de contribuer à la

diffusion des savoirs et des connaissances culturelles, scientifiques et techniques auprès du grand public, de favoriser l'épanouissement de débats intellectuels dans l'espace public, d'inviter les chercheurs à venir confronter les fruits de leurs travaux aux interrogations et à la curiosité des citoyens. » Afin de bénéficier des compétences et de l'expérience de celles et ceux qui font la recherche à Montpellier a été constitué un comité scientifique composé de dix-sept universitaires de la ville.

Anne Fraisse, présidente de l'Université Montpellier-3 et vice-présidente de la CPU, invite à se saisir de l'opportunité des programmes Erasmus. Elle souligne également « des obstacles qu'il convient de franchir » puisque « les universités et les étudiants souhaitent accroître cette mobilité, car ils y voient une richesse incontestable. » Les obstacles peuvent être financiers, linguistiques, matériels mais aussi se trouver dans l'organisation générale des dispositifs et des calendriers universitaires.



Elle avoue toutefois que « ces obstacles peuvent aussi devenir des richesses », par l'échange réciproque qu'ils permettent. Elle envisage de nouvelles collaborations entre universités et collectivités locales, en particulier sur les stages, car les collectivités territoriales sont aussi des employeurs. Anne Fraisse rappelle enfin que la mobilité concerne également l'Outre-mer.

Elle envisage de nouvelles collaborations entre universités et collectivités locales, en particulier sur les stages, car les collectivités territoriales sont aussi des employeurs. Anne Fraisse rappelle enfin que la mobilité concerne également l'Outre-mer.

Exposé

La mobilité chiffrée

Ulrich Teichler est l'un des grands spécialistes européens de l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Il illustre son propos par la présentation de différents résultats d'enquêtes et de bases de données réalisées à l'échelon national ou européen pour étudier la mobilité universitaire des étudiants. Ces recherches permettent ainsi de quantifier les retombées des programmes de mobilité et de coopération internationale.

La mobilité des étudiants est importante, et constitue une donnée essentielle pour l'enseignement supérieur européen, mais l'on ne dispose pas encore de données assez précises qui pourraient être véritablement valorisées. Par an, près de 200 000 étudiants partiraient en échange à travers l'Europe. Parallèlement, M. Teichler nous apprend que plus d'un quart du personnel des établissements européens du supérieur auraient eu « une expérience internationale significative. »

Concernant la mobilité des étudiants, même si peu de données sont disponibles (UNESCO, OCDE, EuroStat, etc), on peut néanmoins observer que « la nationalité est l'indicateur principal mais ne constitue pas un critère fiable pour quantifier cette mobilité. » De plus, les institutions statiques produisant des chiffres sur la mobilité ne récoltent pas toujours les données concernant la mobilité sur des périodes restreintes (quelques semaines). On estime donc qu'en Europe, 10% des étudiants dits « mobiles » ne seraient pas des étudiants étrangers mais plutôt des étudiants « de retour dans leur pays d'origine ».

MOBILITÉ HORIZONTALE ET VERTICALE

Il faut distinguer deux types de mobilité qui ne sont pas différenciés dans les statistiques européennes : la mobilité horizontale et la mobilité verticale. La mobilité horizontale est une mobilité entre pays ayant des « établissements de qualité comparable. » L'objectif principal pour l'étudiant est alors d'apprendre « d'autres choses, autrement. » Les étudiants choisissent alors des universités du même rang, dans des pays similaires à leur pays d'origine. Les étudiants de cette mobilité considèrent qu'un séjour plus court leur est largement profitable.

suite page 9



En moyenne, seule la moitié des étudiants en mobilité de courte durée sont compris dans les statistiques de mobilité européenne. La politique statistique dépend en effet des pays.

La mobilité verticale qualifie plus spécifiquement le fait de « venir d'un pays où l'on pense que la qualité des études supérieures est plus faible que celle du pays de désignation ». Les étudiants vont alors étudier à l'étranger pour bénéficier « d'un niveau d'éducation supérieur ». Majoritairement, ces étudiants se déplacent alors pour toute la durée de leurs études supérieures.

Le processus de Bologne n'a pas entraîné une augmentation de mobilité intra-européenne. On évoque rarement les freins à la mobilité, en lien avec la structure des diplômes et des établissements. Des années 1950 à 1990, le pourcentage d'étudiants en mobilité est resté constant dans les pays anglophones.

VRAIE VALEUR DE LA MOBILITÉ

« Tout le monde sait que la mobilité étudiante est la deuxième meilleure invention de l'homme moderne » (la première étant le Coca-Cola...) La question était posée pour pousser aux interrogations sur la vraie valeur de la mobilité étudiante.

Enfin, dans les établissements d'origine des étudiants, il faut savoir que l'on ne reconnaît la mobilité qu'à 75%. À la sortie des études, cela ne représenterait qu'un impact de 25% sur l'ensemble des diplômés partis à l'étranger. La valeur des études / cursus à l'étranger est en baisse constante depuis 1999-2000 : la mobilité étudiante n'aura jamais de valeur automatique à l'avenir. M. Teichler signale que pour la développer, il faut « avoir des idées plus intéressantes pour qu'elle acquière une vraie valeur ajoutée ». Les programmes devront donc nécessairement être arrêtés s'ils existent seulement « pour envoyer des étudiants ailleurs. » Si les initiatives sont à la hauteur des défis, elles peuvent apporter un véritable bonus à l'enseignement supérieur. ■

Zoom

Les deux tableaux ci-dessous sont extraits d'un article sur la **mobilité internationale des étudiants et les débuts de vie active** édité sur <http://www.cairn.info>.

Dans le premier tableau il est particulièrement intéressant de constater que la mobilité internationale semble influencer fortement le type d'activité professionnelle. Dans le second tableau il apparaît que « ceux qui ont été mobiles à l'international perçoivent,

dans la plupart des pays, un salaire légèrement plus élevé. Les diplômés mobiles masculins de Suisse, du Royaume-Uni et d'Estonie gagnent plutôt moins que les diplômés masculins non mobiles de ces mêmes pays. Dans la plupart des pays, les femmes mobiles ont un avantage salarial supérieur aux hommes mobiles. En France par exemple, les femmes mobiles gagnent 27 % de plus que les femmes diplômées non mobiles.»

Info+

<http://www.cairn.info/revue-formation-emploi-2008-3-page-41.htm>

Mobilité internationale et organisme employeur cinq ans après l'obtention du diplôme, en %

	Aucune mobilité	Pendant les études uniquement	Après les études uniquement	Pendant et après les études
<i>Taille de l'organisme</i>				
1-49	35	29	28	32
50-999	38	41	37	39
1 000+	27	30	35	29
<i>Portée de l'activité de l'organisme</i>				
Locale	24	15	11	11
Régionale	26	25	15	16
Nationale	24	25	21	21
Internationale	26	35	53	52

Mobilité internationale et variation de revenu mensuel en euro par pays et par sexe

	Hommes			Femmes		
	Non mobiles	Mobiles	Variation salariale en %	Non mobiles	Mobiles	Variation salariale en %
Suisse	4 636	4 585	- 1	3 957	3 901	- 1
France	2 463	3 021	23	1 924	2 439	27
Autriche	3 177	3 283	3	2 419	2 690	11
Belgique (Flandres)	2 839	2 886	2	2 510	2 614	4
Royaume-Uni	3 127	3 036	- 3	2 568	2 824	10
Pays-Bas	2 718	2 853	5	2 307	2 449	6
République tchèque	922	1 034	12	775	885	14
Allemagne	4 221	4 939	17	3 248	3 778	16
Finlande	2 984	3 092	4	2 311	2 481	7
Estonie	1 195	1 189	- 1	855	881	3
Norvège	4 171	4 720	13	3 280	3 703	13
Italie	1 840	2 205	20	1 509	1 662	10
Espagne	1 733	1 862	7	1 429	1 605	12

Réalités et difficultés

Cette seconde table-ronde est consacrée aux difficultés et réalités de la mobilité étudiante et universitaire. L'analyse des flux et les particularités territoriales sont décryptées par Magali Ballatore. Le bilan d'Erasmus, qui fête ses 25 ans, et les témoignages d'étudiants et d'universitaires sont l'occasion de mieux appréhender la question cruciale de la mobilité. Les différents regards et nombreux retours d'expériences permettent de nourrir la réflexion. Un débat passionnant qui prouve que l'Europe de la mobilité, si elle est confrontée à des difficultés, est avant tout une réalité positive.

Compte-rendu

Retours d'expériences

Maëlle Flot, rédactrice en chef d'EducPros anime cette table-ronde. Dans son introduction, elle interroge Magali Ballatore : « Y a-t-il beaucoup d'études sur la mobilité étudiante et que peut-on en tirer ? »

PREMIERS ENSEIGNEMENTS

Magali Ballatore présente ses propres résultats de recherche, mais également d'autres recherches sur la mobilité institutionnalisée. Elle est l'auteur de l'ouvrage *Erasmus et la mobilité des jeunes Européens*, paru aux Editions PUF en 2010. Il s'agit d'une présentation de résultats concernant exclusivement la mobilité institutionnalisée, pas sur les « free movers » (étudiants partant étudier à l'étranger, en dehors du cadre des échanges universitaires de type « Erasmus »). La chercheuse explique que

« le programme Erasmus est originellement basée sur le principe de réciprocité : on accueille un étudiant pour un étudiant qui part en mobilité à l'étranger. Dans les faits, ce principe est rarement respecté. » On trouve ainsi des pays plus « exportateurs d'étudiants » (Italie par exemple) et logiquement, d'autres qui sont plus « importateurs » (Espagne par exemple). Le Royaume-Uni a toujours été attractif mais a du récemment limiter les flux d'étudiants entrants. Cela a pu profiter aux pays scandinaves, qui offrent une large palette de formations en langue anglaise.

Les échanges sont plus nombreux dans les filières sélectives (grandes écoles ou écoles de commerce pour la France.) « Les étudiants Erasmus sont, en moyenne, d'origine sociale élevée, ont un parcours migratoire riche et un parcours scolaire, si ce n'est brillant, au moins rapide. » En comparant trois pays (Angleterre, Italie, France), Magali Ballatore

a pu observer que « les modes d'hospitalité étaient bien différents : l'accueil est bien structuré dans les établissements anglais, avec de nombreux dispositifs qui ne sont pas ou peu présents dans les établissements des « pays latins » (résidences étudiantes créant « une agrégation de fait des étudiants étrangers »). En France, les étudiants internationaux sont souvent beaucoup plus mêlés aux étudiants français dans les résidences. » (Voir encadré page 11).

L'UNIVERSITÉ, NOYAU CENTRAL

L'université et les cours restent globalement « le noyau central de la mobilité, qui rythment la vie quotidienne des étudiants en mobilité ». La réalité est donc bien différente des images pré-conçues que l'on trouve dans l'inconscient collectif, étayées notamment dans « l'Auberge Espagnole ». En conclusion, on peut dire que « l'origine sociale et le statut d'étudiant étranger sont les variables qui influencent le plus les pratiques culturelles et de loisirs des étudiants Erasmus ». Visiblement, les universités et collectivités influencent également les pratiques des étudiants, en fonction de leurs politiques d'accueil.

PAROLE D'ÉTUDIANT EUROPÉEN

Brikena Xhomaqi est membre du « Comité des questions sociales » au sein de l'ESU (organisation représentative européenne des étudiants). Depuis de nombreuses années, elle a pu bénéficier des dispositifs d'échanges à titre personnel et acquérir une solide expérience de l'enseignement supérieur à dimension internationale.

suite page 11



De gauche à droite, sur la photo : Lesley Wilson (European Universities Association), Anaïs Voygillis (Mobil Campus), Brikena Xhomaqi (European Students Union) et Magali Ballatore (Université Catholique de Louvain).



Elle avoue que « la mobilité est un sujet complexe qui touche de nombreux domaines, en fonction des politiques locales et nationales qui sont menées. » Au départ, elle était censée aider l'Europe à créer son identité. La mobilité est aussi difficile à définir et à faire reconnaître. Les systèmes d'enseignement sont « différents d'un pays à l'autre, et il est parfois difficile d'évaluer la charge de travail d'un étudiant (crédits ECTS) lors de son retour dans son pays d'origine ». Les avantages de la mobilité ne peuvent pas être imaginés lorsque l'on est pas encore partie à l'étranger. De fait, les motivations à l'origine de la mobilité sont peu évaluables. Les universités cherchent toujours plus de partenaires qui connaissent et peuvent apprécier la mobilité étudiante. Il y a d'ailleurs un intérêt croissant pour les petits réseaux, soudés et dont l'approche est qualitative.

MOBILITÉ ET ASSURANCE QUALITÉ ?

Depuis 2005, un cadre européen a été donné à l'architecture des diplômes des universités, mais l'on considère encore qu'il faut aller plus loin. La mobilité cible de plus en plus des diplômes conjoints (co-habilitations entre établissements de nationalité différente). Mais trop souvent, les législations et habilitations des diplômes, propres à chaque pays, freinent la mobilité étudiante et doivent être assouplies. Lesley Wilson fait part du caractère approximatif des données collectées en Europe sur la mobilité étudiante. La reconnaissance académique de la mobilité étudiante dépend trop souvent du pays d'origine. L'EUA a proposé aux établissements de mettre en place une cartographie de la mobilité étudiante : pour participer à ce dispositif, la première motivation des universités est de mieux comprendre les besoins spécifiques et de connaître davantage les étudiants en échanges. Du point de vue des institutions, « 45 à 50% des étudiants ont des problèmes de reconnaissance de leur période d'études passée à l'étranger. »

MOBIL CAMPUS

Anais Voygillis est porteuse d'un projet visant à faire la promotion de la mobilité des étudiants européens : « Mobil Campus ». Cette plateforme numérique s'inscrit dans « une volonté de créer une Europe de l'éducation ». Son lancement aura lieu en janvier 2012 et dans plusieurs langues (roumain, anglais et français). Les étudiants ont « du mal à savoir où ils vont atterrir » lorsqu'ils partent en mobilité. Mobil Campus leur donnera donc l'opportunité de présenter leur université, leur ville d'étude, les dispositifs locaux destinés aux étudiants, etc.

M. Boisson reconnaît l'utilité de l'Internet pour diffuser des informations sur l'enseignement supérieur. Il pense également que c'est une opportunité pour les collectivités de communiquer sur les aides sociales qu'elles peuvent accorder aux étudiants internationaux.

AVENIR DES PROGRAMMES D'ÉCHANGES

La Commission européenne souhaite fusionner les 7 programmes existants dans un seul programmé appelé « Erasmus pour tous » afin d'arriver à 5 millions de bénéficiaires (dont 3 millions d'étudiants). Dans le même temps, les organisations étudiantes des pays adhérents au Processus de Bologne appuient complètement cette démarche, mais sont opposés à l'idée de prêts spécifiques destinés aux étudiants pour partir en mobilité internationale. L'EUA, de son côté, pense que les institutions ont besoin de diversifier leurs sources de financements, et s'est donc positionnée en faveur de ces prêts étudiants. Le futur de la mobilité étudiante réside dans les objectifs de chacun des acteurs : la question est de savoir si l'on veut démocratiser la mobilité ou financer des établissements qui perdent de plus en plus de moyens ? ■

Accueil différent

Magali Ballatore distingue différents types d'accueils.

■ **L'hospitalité institutionnalisée de l'enseignement supérieur Britannique.**

« L'accueil que reçoit un étudiant Erasmus dans une université britannique est extrêmement organisé, structuré, agencé, d'après les commentaires des étudiants relevés dans les questionnaires et entretiens d'enquête. Les étudiants Erasmus se retrouvent à côtoyer, dans les universités anciennes britanniques, une catégorie jeune, encadrée rigoureusement et plutôt aisée d'étudiants natifs. »

■ **Une hospitalité individualisée en Italie.**

« Dans les discours étudiants, une autre forme d'hospitalité se distingue assez fortement de la précédente : celle, originelle, d'une obligation librement consentie par certains citoyens des pays d'accueil, qui est saisie par les étudiants eux-mêmes. (...) En Italie, les places dans les résidences universitaires (collegi) sont rares. L'implication de quelques individus et l'absence de certains lieux créent une agrégation de fait d'étudiants Erasmus. Tout ceci forme une hospitalité plus individuelle, moins institutionnelle. »

■ **Un modèle d'hospitalité cosmopolite en France.**

« Plus ou moins proche de l'Angleterre pour ce qui est de certains services qui facilitent l'intégration des étudiants Erasmus, elle laisse aux individus des marges de manœuvre plus importantes dans l'exercice de la rencontre de l'Autre. Comme en Grande-Bretagne, les étudiants Erasmus sont souvent logés dans des résidences universitaires, mais celles-ci se différencient en tous points des établissements britanniques. Elles regroupent un grand nombre d'étudiants étrangers, ce qui a l'avantage de rendre la rencontre moins « brutale » avec les autochtones, car ils partagent avec les Erasmus le statut d'étranger et d'étudiant. Il faut distinguer, néanmoins, Grandes Ecoles et universités, en ce qui concerne la manière spécifique dont les activités scolaires et non-scolaires s'entremêlent au niveau de l'enseignement supérieur en France. Les grandes écoles sont ainsi, comme les vieilles universités anglaises, des institutions englobantes où la vie scolaire, associative, amicale et bien souvent amoureuse des étudiants se déroule de façon quasi-exclusive dans le cadre de l'institution. Au contraire, l'Université française est peu structurante. Les étudiants des universités françaises passent par une décohobitation peu linéaire et diversifiée, et ont une plus grande liberté de choix et d'assiduité dans les enseignements proposés. »

L'Europe en mouvement

Cette troisième et dernière table-ronde aborde les actions des villes et universités pour une mobilité étudiante réussie à partir des témoignages d'élus de Vannes, Paris, Magdebourg, Orléans, Pérouse ou Montpellier. L'Europe se décline concrètement dans les territoires par une multitude d'initiatives plus ou moins innovantes. De nombreuses interventions de Poitiers, de Tourcoing ou de Castre-Mazamet ont apporté des précisions sur cette Europe en mouvement.

Compte-rendu

Villes universitaires en action

La dernière table-ronde portait sur « les villes et universités en action pour une mobilité étudiante réussie. »

MONTPELLIER

Du côté de Montpellier, les bénéfices et freins à la mobilité sont bien connus. La Ville considère que les actions culturelles menées par les collectivités autour de la connaissance de l'étranger peuvent avoir un impact bénéfique sur la mobilité. Les réseaux d'échanges des communes peuvent être sollicités très tôt dans le parcours scolaire des jeunes. Les accords avec les villes jumelées peuvent être actifs pour favoriser une mobilité ultérieure. Une expérience intéressante a été menée avec Heidelberg : des jeunes bacheliers, plutôt de bon niveau, sont intégrés durant un mois à une équipe de recherche. D'autres échanges à caractère artistique ou sportif sont aussi organisés avec cette ville.

MAGDEBOURG

Klaus Putcha (Allemagne) considère que la mobilité étudiante sortante permet de « faire bénéficier l'Université de cultures riches et différentes. » La mobilité à Magdebourg s'appuie sur une coopération avec 240 universités à travers le monde (dont 9 françaises). Mais que peuvent faire les villes pour favoriser la mobilité ? Les solutions avancées résident d'une part dans un renforcement de l'enseignement des langues étrangères dès l'enfance (l'anglais étant aujourd'hui indispensable). D'autre part, en Allemagne, des rencontres sont régulièrement organisées entre les dirigeants des entreprises locales et les étudiants (possibilité de stages, offres d'emploi, etc). Les collectivités présentes avancent des solutions simples lors de moments spécifiques d'échanges sur la mobilité : certaines font venir des intervenants parlant la langue des étudiants en mobilité entrante, et des publications en langues étrangères sont éditées pour ces occasions.

PEROUSE

« A Pérouse, même si la mobilité étudiante est limitée (environ 2% des effectifs), on a pu observer l'efficacité des stages et des placements dans des entreprises à l'étranger », explique Fabio Raspadori. La capacité à s'exprimer dans une langue étrangère constitue souvent un obstacle pour la mobilité : l'Université de Pérouse dispose donc d'un Institut de langue universitaire créé pour promouvoir l'apprentissage de l'anglais et d'autres langues. Les collectivités et universités tombent d'accord sur la nécessité de travailler sur le développement de cursus et de contenu de cours en langues étrangères. Il est évident qu'il faut aussi travailler davantage sur une mobilité globale, en partant de la construction des programmes pour préparer au mieux les étudiants à partir en échanges. Il faut « un projet pédagogique qui puisse motiver les étudiants à croire en l'Europe. » Cette motivation peut aider les étudiants à surmonter les obstacles à la mobilité.

VANNES

Latifa Bahtous est adjointe à la mairie de Vannes, chargée de l'enseignement, de la réussite éducative et des affaires scolaires. La compétence « enseignement supérieur » est portée politiquement par l'un des vice-présidents de l'agglomération, qui est également conseiller municipal en charge de cette question. On propose aux étudiants des séjours d'études en Europe, avec des accords. L'aide à la mobilité est aussi appuyée par le dispositif « Campus Trotter 56 » du Conseil Général.



De gauche à droite, sur la photo : Didier Guillot (Paris), François Rio (AVUF), Stéphanie Delaunay (Réseau JURISUP), Latifa Bahtous (Vannes), Perla Danan (Montpellier), Klaus Putcha (Magdebourg) et Fabio Raspadori (Pérouse).

suite page 13



Ce dispositif s'adresse « aux étudiants morbihannais de 18 à 30 ans, quel que soit leur lieu d'études, effectuant un stage, un séjour d'études ou un séjour de recherche de 4 semaines minimum à l'étranger ou dans les Dom-Tom ». La ville de Vannes dispose également d'un fonds d'aide sur projets (à partir du collège) pour « inviter les jeunes à découvrir autre chose ».

PARIS

Pour la ville de Paris, Didier Guillot explique que les actions concernant la mobilité étudiante concernent un tiers du budget annuel pour l'enseignement supérieur. L'action-phare de la collectivité est le « service d'accueil des étudiants étrangers. » « Durant deux mois à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP), l'ensemble des services publics sont présents pour informer les étudiants internationaux et faire avec eux les démarches administratives. » La Ville de Paris doit pourtant faire face chaque année à l'annonce d'un probable retrait du Ministère de l'Intérieur et de la Préfecture de Police de Paris. Sur les 5 à 10 ans à venir, la CIUP souhaite développer son parc de logements étudiants. Aujourd'hui, les étudiants internationaux à Paris ont une chance sur quatre ou cinq d'être logés dans le public contre une sur vingt-cinq pour les étudiants français.

ÉCHANGES

Les acteurs des collectivités reconnaissent que lorsque des dispositifs globaux sont mis en place, ce sont d'abord les étudiants étrangers qui répondent présents. Pour la Ville de Paris, les étudiants en mobilité entrante sont visibles au Festival « ici et demain » (mars), aux soirées d'accueil en résidence universitaire, lors de l'événement « Tournée des facs » (où, durant deux ou trois jours, un dispositif Ville/Université arpente les campus).

Parla Dana estime que les collectivités doivent absolument réagir à cette situation pour aider les étudiants étrangers. La Ville de Montpellier a donc créé une association des étudiants étrangers diplômés des universités de Montpellier. Ces étudiants diplômés renseignent les étudiants étrangers sur le mode opératoire à suivre.

Brikena Xhomaqi s'interroge sur le déséquilibre d'attraction des étudiants étrangers en Europe. Les pays devraient pouvoir trouver des solutions pour rendre le dispositif plus équitable. Les initiatives des collectivités sont nombreuses et devraient sûrement être communiquées aux étudiants nationaux et internationaux. Les territoires « récoltent les fruits de la culture et des connaissances » portées par les étudiants internationaux : les étudiants français auraient beaucoup à apprendre et à échanger avec les étudiants en mobilité entrante. ■

Témoignages

■ Alain Abecassis, Délégué Général de la CPU, réagit en observant que de « progrès considérables ont été faits sur la dernière décennie, qui ont augmenté la mobilité étudiante en France » : le pays est en effet dans le trio de tête des pays les plus attractifs pour les étudiants étrangers. Pour les présidents des universités françaises, « il n'y aura jamais trop, mais jamais assez, d'étudiants étrangers pour le rayonnement de la France et de ses formations ». Une polémique est née il y a quelques mois avec la publication de la fameuse « Circulaire Guéant ». Il y a un « malentendu et une incompréhension » en ce qui concerne le changement de statut des étudiants étrangers. Le dispositif très favorable de 2006 (art 311-11 du Code d'entrée et de séjour) est une autorisation provisoire de séjour de 6 mois donnée au diplômé à partir du niveau master pour chercher un premier emploi ou y accéder. Pendant cette période, il peut faire une demande de changement de statut pour être salarié dans une emploi en lien avec son niveau et sa qualification, sans que la situation de l'emploi en France lui soit opposable. Il faut apporter le véritable mode d'emploi de la procédure et du dossier à présenter pour les diplômés étrangers. La CPU, avec les autres conférences (CGE et CDFI) travaille actuellement à l'élaboration « d'un dossier-type pour faciliter la procédure au maximum. »

■ Stéphanie Delaunay est présidente de Jurisup (Réseau de responsables d'affaires juridiques des universités) et présente les travaux menés par son association. Elle considère aujourd'hui que les stages en entreprises sont une façon d'intégrer les étudiants étrangers et l'apprentissage des langues. Après deux ans de travail, une convention-type a donc été rédigée, conformément au droit, disponible sur le logiciel « Apogée » pour les établissements français et aussi étrangers (traductions en allemand, anglais, espagnol et bientôt chinois). « Les problématiques administratives ne doivent pas freiner la mobilité étudiante. Cette convention est une première ébauche d'outil, mutualisable au niveau européen ». L'application de cette convention de stage a été élargie avec un modèle applicable entre la France et le Québec (programme Crepuq). Un travail sur le droit des stages dans les différents pays d'Europe est actuellement en cours au sein de Jurisup. L'objectif est d'identifier les dispositifs facilitant la mobilité des étudiants lors de stages en entreprise.



Quelques conclusions

Hélène Mandroux clôture ce colloque en remerciant les élus, universitaires et représentants des pays étrangers pour avoir participé à cet événement. Durant deux jours, les différents acteurs ont pu débattre de l'avenir des universités et collectivités à travers l'Europe de l'enseignement supérieur. L'Europe doit pouvoir se construire de différentes façons, en s'appuyant sur des réseaux comme celui des villes universitaires. Tout le monde est conscient que « la mobilité est essentielle et que les jeunes partis en mobilité ont plus de chance de réussir et de partager cette identité européenne. »

Clôture

Plus-value

Françoise Castex, députée européenne constate que « les 20% d'étudiants en mobilité ne sont peut-être pas encore atteignables. » D'ici 2020, les moyens matériels devront être mis en place pour atteindre cet objectif. La « sélection matérielle devra peu à peu s'effacer. »

ERASMUS MÉDITERRANÉEN

« La mobilité pourrait commencer dès le lycée avec des échanges linguistiques. La peur de l'inconnu est toujours un obstacle. Il y a une plus-value intéressante pour les jeunes qui sont partis en mobilité », prône Françoise Castex.

La députée européenne poursuit en expliquant qu'un « Erasmus méditerranéen » a été envisagé au début de l'année 2011, en complément du dispositif actuel. Cela permettrait de construire un destin commun, une culture commune, une appartenance territoriale propre à la Méditerranée. Cette proposition à la Communauté européenne a obtenu la majorité des soutiens requis. Il y a une possibilité de faire de ce programme, s'il requiert le nombre de signatures nécessaire, un programme immanquable. « Il faudra clarifier certains points concernant les modalités de la mobilité en Europe : une augmentation des bourses ou du nombre de jeunes en mobilité ? »

Les prêts étudiants, s'ils voient le jour, pourraient aider les jeunes à partir en mobilité internationale. Il y a une globalisation de l'ensemble des programmes qui est en marche (fusion de l'ensemble des programmes existants.) Cela permettra d'avoir un programme global qui ne sera plus ciblé sur une catégorie de jeunes ou encore une destination géographique. « On ne peut pas dire aujourd'hui que la fusion des dispositifs existants soit une bonne ou une mauvaise chose. »

PERSPECTIVES

Depuis 3 ans, l'AVUF a trouvé assez logique de développer un réseau européen des villes universitaires. Dans un premier temps, le réseau des villes et leurs villes jumelées peut être utilisé pour promouvoir la mobilité étudiante. Il peut ensuite être étendu à l'échelle de l'euro-Méditerranée, pour construire une Europe différente, tout en s'ouvrant à d'autres cultures. Chaque ville peut prendre l'engagement de développer le réseau dans l'enseignement supérieur : chaque étudiant en mobilité sortante est un ambassadeur de sa ville d'origine en partant, mais aussi un ambassadeur de sa ville d'accueil à son retour. L'Europe et les collectivités locales doivent se mobiliser pour que les étudiants et citoyens aillent les uns vers les autres. ■

Zoom

François Rio, Délégué Général de l'AVUF a proposé à Philippe Augé de clôturer la première du colloque de l'AVUF.

En sa qualité de président de l'Université Montpellier-I et d'administrateur du PRES UMSF (Université Montpellier Sud de France), M. Augé explique que les PRES peuvent avoir différentes compétences : à Montpellier par exemple, il s'occupe de coopération scientifique, est pilote pour l'opération Campus et la future fusion des universités montpelliéraines. Le PRES se charge aussi notamment de « l'accueil des étudiants », prenant la suite du « Pôle Universitaire Européen » (ayant vu le jour au début des années 1990) des agents de la Préfecture et s'occupe d'un guichet unique au sein du PRES pour délivrer les visas. Des étudiants vacataires sont également recrutés pour accueillir les étudiants internationaux. De plus, un support papier sur les « études à Montpellier » est édité. Enfin, le PRES a mis en place un dispositif de parrainage : des étudiants ont été recrutés pour devenir parrains (57 parrains en 2010-2011) et faire découvrir la ville et la vie universitaire aux étudiants internationaux. Cela permet d'instaurer un premier lien social entre l'étudiant entrant, les étudiants locaux et le territoire. Le dispositif a été récemment évalué et l'initiative a été saluée.

